



Complexe sportif Jacques Gaillard  
13190 Allauch

e-mail : [judo.club.allauch@free.fr](mailto:judo.club.allauch@free.fr)

site : <http://judo.club.allauch.free.fr>

**Président**  
07 62 52 13 13

**Enseignant**  
06 64 20 06 94

**Secrétaire**  
04 91 05 78 58

Chers adhérents,

Après une bonne saison pour notre club, le bureau tient à féliciter nos nombreux judokas pour leur assiduité aux cours, leur participation à toutes les compétitions proposées et pour les très bons résultats obtenus au niveau départemental, régional et inter-régional.

La fin de l'année, avec le championnat du club où nous étions plus de 400 à féliciter nos adhérents et à partager un apéritif convivial, est déjà derrière nous et le bureau pense au futur.

Adhérents et parents d'adhérent, nous vous donnons rendez-vous pour la rentrée sportive :

<b>Complexe Sportif de Pie d'Autry</b> <b>Gymnase Jacques Gaillard</b> <b>Cours des lundi et jeudi</b>	<b>Espace Thyde Monnier chemin des Gonagues</b> <b>Cours des mardi, mercredi et vendredi</b>
<b>le lundi 4 septembre 2023 pour le Judo Sportif</b> <b>17h30 – 18h30 enfants nés en 2015 à 2014</b> <b>18h30 – 19h30 enfants nés en 2013 à 2012</b> <b>19h30 – 21h00 adolescents et adultes</b>	<b>le mardi 5 septembre 2023 pour le Judo Sportif</b> <b>17h30 – 18h30 enfants nés en 2017</b> <b>18h30 – 19h30 enfants nés en 2016</b>
	<b>le mercredi 6 septembre 2023 pour le babyjudo</b> <b>de 17h00 – 18h00 pour les enfants nés en 2019</b> <b>de 18h00 – 19h00 pour les enfants nés en 2018</b>
<b>Cours JIJITSU/SELF DÉFENSE le mercredi de 19h00 à 20h30</b> <b>à partir du 13 septembre ouvert aux adolescents et adultes.</b>	

Pour de plus amples informations, allez sur le site du club qui est mis à jour régulièrement.

Une fiche d'inscription pré-remplie sera à votre disposition le jour de la rentrée.

Le certificat médical vierge pour les compétitions est à télécharger directement sur le site du club.

Tous les compétiteurs doivent être en possession d'un passeport et d'une polaire du club.

La prise de licence doit se faire désormais directement sur le site de la Fédération Française de Judo à l'adresse suivante : <http://www.ffjudo.com> en cliquant sur **SE LICENCIER**.

Une notice pour la prise de licence est téléchargeable sur le site ; **vous ne devez rien payer directement**, le règlement passe obligatoirement par le club.

À toutes et à tous à très bientôt, sportivement. LE BUREAU